

**Décision n° 2017/63/DG du 05 SEP. 2017 portant cessation de fonction et nomination de membres des commissions scientifiques indépendantes**

**La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu;**

VU le code de la santé publique (CSP), notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.4021-6, R. 4021-13 et R. 4021-19 ;

VU l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu » ;

Vu la décision n° 2016/06/DG du 2 novembre 2016 modifiée portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante des médecins ;

Vu la décision n° 2016/07/DG du 3 novembre 2016 modifiée portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante des professions paramédicales et des préparateurs en pharmacie ;

VU la décision n°2016/11/DG du 8 novembre 2016 modifiée portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante interprofessionnelle.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions de :

- M. Alain HOULGATTE, membre de la commission scientifique indépendante des médecins ;
- Mme Isabelle FROMANTIN, membre de la commission scientifique indépendante des professions paramédicales et des préparateurs en pharmacie.

**Article 2 :** Sont nommés, pour la durée du mandat restant à courir, à compter du **05 SEP. 2017** membres de :

I. La commission scientifique indépendante des médecins :

- Au titre des représentants des médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale :

Pour le service de santé des armées :

- Mme Isabelle AUSSET, anciennement membre suppléant, devient membre titulaire en remplacement de M. Alain HOULGATTE.

II. La commission scientifique indépendante interprofessionnelle :

- Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des professions paramédicales et des préparateurs en pharmacie :

a - Pour la sous-section des métiers de rééducation :

- Mme Catherine HENAULT (titulaire), en remplacement de Mme Hélène HERNANDEZ ;
- Mme Nadine BACLET (suppléante), en remplacement de Mme Stéphanie PALAYER-MICHEL.

b - Pour la sous-section des métiers de l'appareillage :

- M. Fabrice BERTILI en qualité de suppléant de M. Jean-Christophe BENE ;
- M. Jérôme JILLIOT, anciennement suppléant de M. Jean-Christophe BENE devient le suppléant de M. Alain GERBEL.

- Au titre des représentants de la commission scientifique indépendante des médecins :

- Mme Isabelle AUSSET (titulaire), en remplacement de M. Alain HOULGATTE.

**Article 3** : La Directrice du développement et de la qualité du développement professionnel continu est en charge de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale du développement professionnel continu et au Bulletin Officiel Santé-Protection Sociale-Solidarité.

Fait, le **05 SEP. 2017**

**Michèle LENOIR-SALFATI**  
**Directrice Générale**

